

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 mai 2019

Présents: Michel SOULES, Patrick SUBIAS, Jean BOISSELIER, Alain GUIRAUD, Robert FOURCADE, Sylvette PUEYO, Fatima AMRANI, Patrick PUBIL, Sabine GARCIA, Patricia BOUYSSOU.

Absents non excusés : MAILHE Ludovic, Nelly LEJARRE, Cécile REYES, Thierry GOUT, Pascal MONIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick SUBIAS.

Début de séance à 19h 20 mn

Affectation de résultat.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean BOISSELIER pour présenter au conseil municipal le compte administratif afin de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 51 129,13 €
- Un excédent d'investissement de : 318 056,01 €

Monsieur Le Maire demande au conseil municipal de procéder au vote,

Le conseil municipal vote à l'unanimité.
Une délibération devra être prise.

Vote des taxes communales.

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal qu'il serait judicieux de revoir à la hausse les différentes taxes communales.

Mr le Maire propose de fixer les taxes 2019 comme suit :

- Taxe d'habitation :
Augmentation de 1,00 % sur le taux de 9,78 % appliqué précédemment.
Soit : 9,88 % pour 2019.
- Taxe sur le bâti :
Augmentation de 1,00 % sur le taux de 33,02 % appliqué précédemment.
Soit : 33,35 % pour 2019.
- Taxe sur le non bâti :
Augmentation de 1,00 % sur le taux de 110,17 % appliqué précédemment.
Soit : 111,28 % pour 2019.

Monsieur Le Maire demande de voter l'augmentation des différentes taxes de 1 %.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.
Une délibération devra être prise.

Attribution de subventions.

Monsieur Le Maire énumère au conseil municipal les demandes de subventions sollicitées par les différentes associations et demande de voter en ce sens.

	Somme	Vote Pour	Vote Contre
Aude Solidarité	500 €	10	
Lutte contre le Cancer	100 €	10	
Chambre des métiers	176 €	10	
AFDAIM	0 €		10
FUL	0 €		10

Le conseil municipal vote en ce sens à l'unanimité.
Une délibération devra être prise.

Vote du budget primitif.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean BOISSELIER pour présenter au conseil municipal le budget 2019, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

<u>Dépenses de fonctionnement</u>	843 300,59
011 Charges à caractère général	196 546,96
012 Charges de personnel et frais assimilés	369 700,00
65 Autres charges de gestion courante	47 929,09
66 Charges financières	10 830,53
022 Dépenses imprévues	35 676,14
023 Virement à la section d'investissement	182 617,87

<u>Recettes de fonctionnement</u>		843 300,59
70	Produits des services, du domaine et des ventes diverses	5 894,99
72	Travaux en régie	54 266,20
73	Impôts et taxes	455 087,40
74	Dotations, subventions, participations	168 147,00
77	Produits exceptionnels	14 405,00
013	Atténuation de charges	45 500,00
002	Excédent antérieur reporté	100 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

<u>Dépenses d'investissement</u>		645 701,56
13	Charges à caractère général	54 762,00
16	Charges de personnel et frais assimilés	33 846,13
21	Autres charges de gestion courante	96 368,03
23	Charges financières	406 459,40
040	Dépenses imprévues	54 266,20

<u>Recettes d'investissement</u>		645 701,76
001	Excédent d'investissement reporté	343 697,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	77 909,99
13	Subventions d'investissement	31 876,43
021	Virement de la section de fonctionnement	182 617,87
024	Produits des cessions d'immobilisations	9 600,00

Monsieur le Maire demande de voter le budget primitif 2019.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.
Une délibération devra être prise.

Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de voter la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.
Une délibération devra être prise.

Questions diverses.

Néant

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19h50 mn